

Mardi 10 octobre 2017



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. CURRY

(N° 215) — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

(amendement [1] — M. KINEW)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. le ministre WHARTON

(N° 218) — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act* — **projet de loi choisi (mise aux voix de la motion de deuxième lecture le 27 avril)**

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M^{me} KLASSEN

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 210) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

M. HELWER

(N° 211) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

M. FLETCHER

(N° 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)/The Gift of Life Act (Human Tissue Gift Act Amended)*

M. FLETCHER

(N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M. SWAN

(N° 228) — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. LINDSEY

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (droit à la négociation collective)/The Labour Relations Amendment Act (Right to Collective Bargaining)*
(M. le ministre GOERTZEN — 9 min)

Motion de M. ALLUM

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (indicateurs économiques)/The Financial Administration Amendment Act (Economic Indicators)*
(M. HELWER — 8 min)

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 220) — *Loi sur les droits environnementaux/The Environmental Rights Act*
(M. SMITH (Southdale) — 9 min)

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 219) — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)*
(M. le ministre WISHART — 9 min)

Motion de M. SWAN

(N° 224) — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*
(M. MICKLEFIELD — 9 min)

Motion de M. KINEW

(N° 231) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Metis and Inuit Education Policy Framework)*
(M. JOHNSTON — 8 min)

PROPOSITIONS

M. HELWER — Retrait du projet du gouvernement fédéral sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées

21. Attendu :

que la province compte plus de 50 000 petites entreprises qui emploient plus de 275 000 Manitobains;

que les propriétaires de petites entreprises manitobaines et leur famille constituent les piliers de l'économie provinciale et qu'ils prennent des risques et contractent des dettes lorsqu'ils innovent, font croître leur entreprise et font progresser la province;

que la structure de base du régime fiscal existant visant les petites entreprises a été mise en place en 1972;

que le gouvernement fédéral propose une révision complexe et mal conçue du régime fiscal du Canada, ce qui entraînerait une hausse considérable des impôts des petites entreprises, car les économies de ces dernières seraient imposées et les familles qui désirent léguer leurs entreprises seraient pénalisées;

que pour les petites entreprises, les modifications proposées augmenteraient de façon importante le fardeau administratif lié à l'observation des lois fiscales;

que ces modifications nuiraient à la capacité des petites entreprises de croître et de créer des emplois;

que ces modifications ciblent les propriétaires de petites entreprises qui font partie de la classe moyenne et leur famille plutôt que les particuliers qui profitent injustement du régime fiscal;

que le gouvernement fédéral a élaboré ces modifications unilatéralement sans consulter le gouvernement provincial, lequel devra apporter des changements importants à ses dispositions législatives en matière d'impôts sur le revenu en raison de l'existence de l'accord de perception fiscale intervenu il y a longtemps entre le Canada et le Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à retirer son projet sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées afin de permettre la tenue d'études supplémentaires sur les conséquences économiques et financières des modifications apportées au mode d'imposition des petites entreprises canadiennes et de consultations utiles avec, d'une part, les parties touchées par toute modification éventuelle du régime fiscal fédéral s'appliquant à ces entreprises et, d'autre part, avec les ministres des Finances des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. LINDSEY — Port de Churchill
(M. JOHNSON — 8 min — Il reste 126 minutes.)
2. M. LAGIMODIERE — Réduction des effets dévastateurs liés aux opioïdes illicites
(M. GERRARD — 2 min — Il reste 122 minutes.)
3. M^{me} FONTAINE — Appui à l'égard des réfugiés et des nouveaux arrivants
(M^{me} LAMOUREUX — 9 min — Il reste 123 minutes.)
4. M. TEITSMA — Protection des enfants et des jeunes contre le matériel à caractère sexuel explicite et violent en ligne
(M^{me} LATHLIN — 6 min — Il reste 122 minutes.)
5. M. WIEBE — Protection des soins de santé offerts aux aînés et aux familles
(M. LAGIMODIERE — 5 min — Il reste 123 minutes.)

7. M^{me} MARCELINO (Logan) — Protection du programme Candidats du Manitoba
(M. le *ministre* SCHULER — 8 min — Il reste 122 minutes.)
 8. M. GRAYDON — Reconnaissance de l'investissement sans précédent dans la capacité de transformation agricole du Manitoba
(M. MALOWAY — 8 min — Il reste 124 minutes.)
 9. M. KINEW — Maintien de l'accessibilité aux études postsecondaires pour les étudiants et leurs familles
(M. NESBITT — 1 min — Il reste 122 minutes.)
 11. M. MARCELINO (Tyndall Park) — Atteinte aux soins offerts ainsi qu'aux familles et aux aînés causée par le plan du gouvernement provincial visant la fermeture de trois salles des urgences à Winnipeg
(M. NESBITT — 9 min — Il reste 127 minutes.)
 12. M. CURRY — Promotion de l'élimination et du recyclage des déchets électroniques
(ouvert — Il reste 123 minutes.)
 13. M. SWAN — Services offerts jusqu'à 25 ans
(M. NESBITT — 7 min — Il reste 123 minutes.)
 15. M^{me} LATHLIN — Reconnaissance des peuples autochtones à titre de nations fondatrices du Canada
(M. ISLEIFSON — 3 min — Il reste 124 minutes.)
 17. M. ALLUM — Outils pour la promotion de la santé mentale et cadre de travail axé sur la guérison
(M. GERRARD — 7 min — Il reste 130 minutes.)
 18. M. MARTIN — Mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial précédent à l'égard d'Hydro-Manitoba
(M. ALTEMEYER — 9 min — Il reste 127 minutes.)
 19. M. MALOWAY — Engagement envers l'établissement d'un réseau électrique est-ouest pour le Manitoba
(M. PIWNIUK — 3 min — Il reste 133 minutes.)
 20. M. ALTEMEYER — Protection des lacs et des rivières du Manitoba
(M. JOHNSON — 1 min — Il reste 122 minutes.)
-

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la *ministre* COX

(N^o 41) — *Loi sur la modernisation de la publication des avis du gouvernement (modification de diverses lois)/The Government Notices Modernization Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M^{me} FONTAINE

(N° 227) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (exigences en matière de perfectionnement et de formation continue)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Training and Continuing Education)*

M. SWAN

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act*

M. SWAN

(N° 230) — *Loi modifiant la Loi sur l'organisation du gouvernement/The Executive Government Organization Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M^{me} LATHLIN

M. LINDSEY

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO (Logan)

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SARAN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(38 h 58 min)
(Assemblée — Relations avec les Autochtones et le Nord)
(salle 255 — Finances)
(salle 254 — Conseil exécutif)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre SQUIRES

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(M. SWAN)

Motion de M. le ministre GOERTZEN

(N^o 34) — *Loi sur l'aide médicale à mourir (protection des professionnels de la santé et autres)/The Medical Assistance in Dying (Protection for Health Professionals and Others) Act*
(Période des questions orales — 15 min)

Motion de M. le ministre FRIESEN

(N^o 36) — *Loi d'exécution du budget de 2017 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2017*
(M. MALOWAY — 4 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre FRIESEN

(N^o 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* WHARTON

(N° 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* WISHART

(N° 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* EICHLER

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur le financement d'organismes de producteurs agricoles/The Agricultural Producers' Organization Funding Amendment Act*

M^{me} la *ministre* COX

(N° 37) — *Loi sur les commotions cérébrales chez les jeunes athlètes/The Concussion in Youth Sport Act*

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 39) — *Loi sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N° 40) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. le *ministre* CULLEN

Que M^{me} GUILLEMARD, députée de la circonscription électorale de Fort Richmond, exerce les fonctions de vice-présidente des comités pléniers.

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

M. SWAN

(N^o 232) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act*

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M^{me} SMITH (Pointe Douglas) — Protection des Manitobains à faible revenu

22. Attendu :

que le gouvernement provincial a annoncé une réduction de l'allocation pour le loyer, ce qui entraînerait, pour plus de 7 000 familles, une augmentation de loyer allant jusqu'à 1 200 \$ par année;

que le gouvernement provincial a augmenté le loyer des bénéficiaires du programme Logement Manitoba d'une somme pouvant atteindre 720 \$ l'an et qu'il a modifié sa politique de façon à limiter la capacité des familles à choisir une unité appropriée;

que le gouvernement provincial n'a pas respecté sa promesse visant à mettre en place une stratégie globale en vue de réduire la pauvreté au Manitoba et qu'il ne s'est pas conformé à la loi en ne publiant pas de mise à jour en juin;

que le gouvernement provincial a refusé d'augmenter le salaire minimum pour une période de deux ans et qu'il l'a fixé à un taux arbitrairement bas;

que dans son dernier budget, le gouvernement provincial a fait grimper les frais de scolarité pour des milliers d'étudiants, réduisant ainsi l'accès de beaucoup d'étudiants à l'éducation, à la formation et à de bons emplois;

que le gouvernement provincial a refusé de renouveler le financement de centres pour femmes, notamment le North Point Douglas Women's Centre, qui soutiennent et conseillent certaines des femmes les plus vulnérables de Winnipeg;

que le gouvernement provincial a suspendu pendant un an les programmes Quartiers Vivants et Place aux communautés, ce qui a occasionné inutilement de l'incertitude chez des milliers de Manitobains qui en dépendent;

que le gouvernement provincial n'a pas respecté sa promesse visant à protéger les aînés et les familles à faible revenu qui travaillent fort, qu'il a plutôt réduit les services destinés à ces personnes vulnérables et qu'il a annulé le financement de certains programmes,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à s'engager à protéger les familles et les aînés à faible revenu et à mettre en place une véritable stratégie globale de lutte contre la pauvreté en annulant ses compressions dommageables aux services, en réduisant les frais et en veillant à ce que tous les Manitobains aient accès à de bons emplois.